

La condamnation au purgatoire de la femme paria dans *Nulle autre voix* de Maïssa Bey

Mahiou Asma

Ecole normale supérieure de Bouzaréah, Alger, Algérie, m-asma@live.com

Reçu: 09/ 07/ 2024; Accepté: 18/ 12/ 2024, publié: 25/ 12/ 2024

RÉSUMÉ : *Dans les sociétés patriarcales conservatrices, l'expression de la colère est souvent du lot des hommes. Les femmes, elles, se trouvent soumises au silence, interdites d'exprimer leurs douleurs et peines, condamnées à les enterrer. Cependant, il arrive que certaines d'entre-elles décident de franchir la frontière des sexes et de sortir du silence pour laisser s'exprimer leurs émotions et crier leur rage par la voie des mots ou par celle des actes comme c'est le cas dans Nulle autre voix de Maïssa Bey (2018). Dans son récit tourné à la première personne du singulier, l'autrice nous relate la vie d'une femme en souffrance avant et après son affranchissement des chaînes d'une société de mâles. Elle nous fait découvrir un personnage, sans nom, qui un jour décide de sortir du silence et de franchir les limites imposées par la société. Comment arrive-t-on à franchir ce seuil social ? est-ce que l'affranchissement des règles sociétales est garant de liberté ? Quel traitement est réservé à celui ou celle qui ose outrepasser les frontières ? y-a-t-il un moyen de rebrousser chemin, de retraverser ces frontières en sens inverse ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans l'étude que nous nous proposons de faire en prenant pour appui le roman Nulle autre voix de M. Bey.*

MOTS-CLÉS : Affranchissement, passage à l'acte, règles sociétales, sociétés patriarcales

ABSTRACT: *In conservative patriarchal societies, the expression of anger is often the lot of men. Women find themselves subjected to silence, forbidden to express their pain and sorrows, condemned to bury them. However, it happens that some of them decide to cross the gender boundary and come out of silence to let their emotions be expressed and scream their rage through words or through actions as is the case in Nulle autre voix of Maïssa Bey (2018). In her story told in the first person singular, the author tells us about the life of a suffering woman before and after her freedom from the chains of a male society. She introduces us to an unnamed character who one day decides to break the silence and cross the limits imposed by society. How do we manage to cross this social threshold? Does freedom from societal rules guarantee freedom? What treatment is reserved for those who dare to cross borders? Is there a way to turn back, to cross these borders in the opposite direction? These are the questions that we will try to answer in the study that we propose to carry out, taking as support the novel Nulle Autre Voix of M. Bey.*

KEYWORDS: Postage, acting out, societal rules, patriarchal societies

Introduction

Les frontières sont ces lignes limitrophes imaginaires créées par les hommes pour instaurer un certain ordre dans le monde et imposer une certaine discipline pour les hommes, nécessaires au bien-vivre ensemble. Cependant, dans bien des cas, celles-ci se trouvent être restrictives et étouffantes pour les individus qui, pour tenter de s'emparer de leur liberté, décident de les franchir. C'est ce qui est arrivé à la protagoniste de *Nulle autre voix* de Maïssa Bey.

Dans cette auto-diégèse fictionnelle qui nous plonge dans l'univers des sociétés patriarcales, nous découvrons une femme qui, bien qu'instruite et indépendante financièrement, est poussée par sa mère à accepter le premier prétendant qui se présente à elle. Exploitée, humiliée, violente et abusée dans son ménage, elle décide de tout subir sans rien dire parce qu'on lui a de tout temps fait comprendre qu'il n'y avait pas de chemin de retour possible au mariage. Son vœu de silence cependant ne reste pas éternel, puisqu'un jour elle décide de le rompre par un passage à l'acte qui se veut être une logorrhée de son

malheur longtemps tu. Qu'est-ce qui amène la protagoniste à passer à l'acte ? Est-ce que cet affranchissement des règles sociétales lui octroie la liberté tant espérée ? Quel impact aura sur elle ce dépassement des frontières ? Est-il possible à l'individu d'échapper aux frontières ? Ce sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre dans cette présente étude.

Ainsi, pour répondre à toutes ces questions, une approche pluridisciplinaire prenant en compte autant la narratologie, la psychocritique ainsi que la sociocritique nous semble nécessaire. C'est pourquoi, nous nous proposons de nous intéresser dans un premier temps à la protagoniste du roman à travers une analyse narratologique qui mettra l'accent sur le rapport à l'Autre du personnage. Dans un temps qui suit, nous nous pencherons sur l'élément déclencheur (catalyseur) qui va pousser la protagoniste à franchir le seuil social. Pour terminer, nous établirons une comparaison entre la vie de la protagoniste avant et après son affranchissement des règles sociales en vue de mettre en avant l'impact de cette traversée des frontières sur la vie mais aussi sur la psychologie du personnage.

1-La perception de soi dans son rapport à l'autre

Dès les premières lignes du récit, la narratrice-personnage se présente par le «je» qui va l'accompagner toute au long de l'histoire qui est sienne, qu'elle se propose de nous raconter. Une histoire qui revient sur le vécu du personnage mais aussi, sur l'identité de celle-ci. Une identité qu'elle prend soin de révéler par fragments et dans un rapport à l'Autre. C'est à cette perception de soi dans son rapport à l'Autre que nous nous intéresserons : d'abord au sein de la famille, parmi ses frères ; ensuite, au sein du couple, avec son mari ; et enfin, au sein de la société féminine qu'elle fréquente en prison, à la maison et sur le palier à travers les figures des détenues, de l'écrivaine et de la concierge.

A- La représentation de soi au sein de la famille

Née dans une adelphité de trois enfants dont elle était la puinée, elle n'était ni l'aînée ni la cadette et n'avait pas le sexe favori. Elle n'était qu'une fille qui avait du mal à trouver sa place au sein même de sa famille. Le comportement discriminant de sa mère dont la voix épousait des inflexions différentes qui variaient selon son interlocuteur de laquelle elle dit : «Sa voix se faisait douce pour son premier-né. À la fois protectrice et suppliante, parfois agacée quand elle s'adressait à son petit dernier qui savait la pousser dans ses derniers retranchements. Froide, sèche, coupante, vibrante de colère et d'exaspération dès qu'elle croyait comprendre que je voulais lui tenir tête» (Bey 2018, 74). Dans cette caractérisation ascendante en termes de quantité des attributs et descendante en termes de qualité de ces derniers, la narratrice use de l'accumulation des traits négatifs pour expliciter la relation qui la rattachait à sa mère et qui la place en position d'infériorité par rapport à ses frères. Dans un autre passage, elle met en avant une de ses tentatives de rapprochement avec sa mère : «Pendant qu'elle taillait, coupait, mesurait, épinglait, fauflait, piquait, cousait, repassait, moi je ramassais, démêlais, triais, je tentais de me faire une place parmi les petits bouts de tissu, les chutes qui traînaient par terre autour d'elle.» (Bey 2018, 77). Une tentative vouée, pour la narratrice, à l'échec puisque la gradation des différentes étapes de couture d'un vêtement montre combien sa mère était occupée et n'avait pas de temps à consacrer à sa fille et aussi parce que la fille s'attribue la valeur des chutes, ces restes de tissus qui n'ont pas leur place dans le modèle confectionné.

B- La représentation de soi au sein du couple

Les représentations de l'homme en position assise à de nombreuses reprises dans le texte : «l'homme assis dans son fauteuil» (Bey 2018, 09), «L'homme est assis sur le fauteuil» (2018, 09) sont des redondances d'action à l'identique qui viennent souligner la passivité du personnage au sein du foyer. Celle-ci est mise en exergue par un procédé d'analogie qui relie l'inactivité de celui-ci à l'activité de son épouse qui s'occupe des différentes tâches ménagères : «Nous avons fini de dîner. J'avais fait la vaisselle et fini les rangements dans la cuisine.» (Bey 2018, 164). Active à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison, c'est elle qui s'occupe du loyer et des charges de la maison : «je devais payer le loyer et m'acquitter de tous les frais d'occupation.» (Bey 2018, 105) Par cette indépendance financière acquise grâce à son travail, elle représentait une menace pour la masculinité de l'homme qui rattache souvent

«l'argent» au «pouvoir» et qui était déjà affecté par son incapacité à engendrer des enfants. D'autant plus que la virilité de l'homme est souvent «entendue comme capacité reproductive, sexuelle et sociale, mais aussi comme aptitude au combat et à l'exercice de la violence» (Bourdieu 2002, 112). C'est pourquoi, pour tenter de renverser la balance et de mettre cette femme à la place qui lui est conférée par la société, à savoir en position d'infériorité, il n'hésitera pas à exercer sur elle, après l'avoir déshumaniser en l'objectivant et en la réduisant à «un instrument multifonctions» (Bey 2018, 165), toutes sortes de violences perçues par lui comme une manifestation de virilité. Ces dernières seront acceptées par la protagoniste qui considérerait cette maltraitance comme étant la conséquence d'une faute commise. Ainsi, pour elle, son mari avait toujours raison, s'il la punissait, cela signifiait forcément qu'elle avait commis une faute. C'est en raison de ce lien de proximité (le bourreau est l'époux de la victime), de la supériorité de celui-ci sur elle (tuteur vs pupille) que la victime accepte le traitement qui lui est infligé. Elle dit à ce propos : «Mon raisonnement était simple : s'il me frappait, c'est que j'étais coupable.» (Bey 2018, 185)

C- La représentation de soi au sein de la société féminine

En prison, la protagoniste va découvrir un monde qu'elle ne connaissait pas, où on voit défiler des femmes qui offrent une palette aux mille couleurs : la conservatrice et la dévergondée, la lettrée et l'ignorante, la timide et l'effrontée, la courageuse et la couarde. Mille couleurs qui s'entendaient sur sa laideur. Elle dit :

Comme chacune des entrantes, j'ai tout vécu. J'ai tout subi. D'abord des remarques sur mon apparence physique, comme dans les cours de récréation des écoles primaires. Tout a été passé en revue : ma petite taille, ma maigreur, mon menton en galoche, mes petits yeux vite comparés à des olives noires. Et toutes de s'esclaffer ! (Bey 2018, 98)

Un portrait mettant en avant des traits réducteurs au sens propre et figuré par l'accumulation des attributs péjoratifs relatifs à la taille des traits de son visage, marqué par la répétition de l'adjectif «petit» qui la rapproche du néant et donc de l'effacement. Un effacement ou plutôt une insignifiance soutenue par sa pauvreté matérielle qui lui permettait d'éviter les agressions par cupidité : «Le chantage, les vols et l'extorsion de fonds m'ont été épargnés simplement parce que, comme le disait l'une des meneuses, il n'y avait rien à gratter de mon côté.» (2018, 98). Cependant cette insignifiance ou inutilité mise en avant participe à définir le laid autant que les traits du visage. Dans le n°32 de la revue Littérales, M. D. Le Grand et L. Picciola avancent la thèse que ce sont les usages pour les objets et par conséquent les actes pour les hommes, qui déterminent la nature esthétique du sujet : beau ou laid. Elles illustrent leurs propos par l'exemple du bloc de marbre qui «considéré en lui-même, n'offre ni rien à admirer, ni rien à blâmer ; mais si vous le regarder par ses qualités, si vous le destinez dans votre esprit à quelque usage, s'il a déjà pris quelque forme sous la main du statuaire, alors naissent les idées de beauté et de laideur» (Le Grand et Picciola 2003, 103)

Le portrait établi par rapport à l'écrivaine Farida, celle qui vient la voir après sa sortie de prison pour un projet de roman, est construit avec un parallélisme mettant en avant la supériorité de celle-ci sur la protagoniste et cela sans user de l'opposition mais plutôt de réductions de valeur : jeune / moins jeune ; grande/ moyenne ; noir/ gris ; mouvement/ contraction. La première se distingue par un lexique et des qualificatifs qui mettent en avant la jeunesse et la vie, quand la seconde rappelle la mort dont l'âge et les signes de la vieillesse la rapprochent.

L'une dans l'éclat d'une trentaine épanouie (1), grande (2), d'allure sportive, gestes assurés, menton relevé, yeux bruns et vifs légèrement maquillés, cheveux noirs flottant (3) sur les épaules et mains toujours en mouvement (4).

L'autre est une femme proche de la cinquantaine (1). De taille moyenne (2), menue, le dos voûté, des cheveux plutôt rares et grisonnants (3) séparés par une raie au milieu et tirés en arrière. Elle a le teint blême (1) de celles qui ne vont pas souvent à la rencontre du soleil. En serrant parfois fortement ses genoux

de ses mains (4) parsemées de petites taches et parcourues de veines apparentes, comme pour réprimer tout élan ou tout emportement intempestif.

Le troisième portrait par analogie est établi avec la concierge du bâtiment «Fatiha» qui se présente comme une femme fidèle, dévouée, héroïque, exemplaire et courageuse. Des traits qu'on ne retrouve pas chez la protagoniste puisqu'elle dit à propos de ces traits : «Ces mots ne font pas partie de mon vocabulaire. Aucun d'entre eux ne me définit.» (Bey 2018, 115) ce qui fait d'elle une personne qui n'est ni fidèle, ni dévouée, ni héroïque, ni exemplaire, ni courageuse. Autrement dit, une femme infidèle, indifférente, égoïste, imparfaite et couarde. Par ce rejet qu'elle fait des attributs mélioratifs de Fatiha, la narratrice reproduit le comportement de sa mère à son égard en se dénigrant et en se plaçant toujours en position inférieure à l'Autre.

Toutes ces perceptions de soi par et par rapport à l'Autre participent à construire l'identité du personnage car «c'est dans le regard d'autrui que l'on peut saisir un reflet de son identité.» (MARC 2005, 178). On découvre ainsi un personnage s'estimant inutile parce qu'il n'arrive pas à trouver sa place au sein de sa famille, fautif parce qu'il est continuellement puni par le mari, laid, vieux et peureux en comparaison avec les codétenues, la concierge et l'écrivaine. Cette accumulation des traits négatifs et l'abstraction faite des qualités exprime une certaine dépréciation de soi, une répulsion quant à sa personne, entraînées par l'acte criminel puisque «la beauté et la laideur du visage sont en rapport juste et exact avec la beauté et la laideur de la nature morale de l'homme.» (Agnoletti 2016, 09).

Après nous être intéressé dans ce qui précède à l'identité de la protagoniste, la place qu'elle occupe dans la société, sa perception de soi et la représentation que se font les autres d'elle, nous proposons de nous pencher dans ce qui suit à ses motivations criminelles.

2-L'insécurité comme élément déclencheur

La violence subie est considérée pour ce personnage comme le principal élément déclencheur de son passage à l'acte mais comment l'expliquer, dira-t-on, quand on sait que celle-ci a subi cette violence depuis sa tendre enfance ? Quand on sait que celle-ci a été marquée par une violence psychologique, d'abord au sein de la famille, par le rejet de la mère et l'indifférence du père, puis au sein de la société plongée au cœur de la décennie noire et endoctrinée par l'extrémisme religieux qui place la femme en bas de l'échelle sociale, enchaîne son existence à celle de l'homme et condamne son indépendance.

Toute cette pression poussera la Dénommée à accepter d'épouser le premier prétendant qui se présente à elle parce qu'elle avait vingt-sept ans, parce sa mère l'y poussa, parce que la société le revendiquait, parce que les femmes libres étaient toutes considérées comme des : «dévergondées, autrement dit des putains» (Bey 2018, 66)

En épousant l'homme qui a demandé sa main, la protagoniste sort du tutorat parental pour se soumettre au tutorat marital. Un tutorat qui reprend un régime identique au précédent mais plus virulent. Ainsi, cette dernière devait subir au quotidien la maltraitance morale à laquelle se joignait la maltraitance physique qui lui était inconnue jusqu'alors puisqu'elle n'y fait point mention dans sa période précriminelle. On ne peut pas dire que cette absence de mention est elliptique puisque la narratrice indique clairement qu'elle y a été soustraite à la maison de la part de son père «Mon père ne criait pas. Mon père ne frappait pas ses enfants» (Bey 2018, 167), de la part de sa mère : «Ma mère ne levait jamais la main sur moi» (Bey, 2018 : 36), ou encore dans la rue de la part d'«une jeunesse prenant pour idoles des prêcheurs illuminés éructant la vindicte et la haine, des idéologues de l'exclusion et de la mort» (Labter 2018, 70-72), pour reprendre les propos de Tahar Djaout. Elle dit : «Mon apparence physique m'a permis d'échapper au calvaire du harcèlement de rue auquel ces femmes-là sont confrontées» (Bey 2018, 171)

De ce fait, nous nous proposons de nous pencher dans le passage ci-dessous aux deux formes de violences auxquelles a été exposée la protagoniste du récit pour nous arrêter par la suite sur l'acte criminel comme expression d'un juste retour de la violence.

A- La violence morale subie par la protagoniste

La violence est une donnée communicationnelle qui peut s'exprimer tant par les paroles que par les gestes. On rappellera ici que d'après Mehrabian, la contribution du langage verbal dans la construction du sens est estimée à 7%, celle du langage paraverbal (relatif à l'élocution) à 38% et enfin, celle du langage non verbal (relatif essentiellement à la gestuelle) à 55%.

Cette violence s'exprime chez l'époux dans son regard « Ses yeux étreints, deux fentes aussi étroites aussi luisantes que des lames de couteau » (Bey 2018, 185), dans sa façon de prononcer le nom de son épouse : « Brève, impérieuse comme un claquement de fouet » (Bey 2018, 164), dans le silence qu'il lui imposait : « Il exigeait de moi respect et silence » (Bey 2018, 164) et dans ses mots quand il la comparait à un chien : « D'un mouvement du menton, il m'ordonne de retourner dans ma niche. » (Bey 2018, 56) Cette mise en relation avec l'animal renvoie au rejet de cette épouse par son mari puisque dans la confession musulmane, le chien est considéré comme un animal impur qui doit être mis à l'écart des pièces saines dans lesquels l'homme peut loger, prier et dormir.

Mais le harcèlement moral le plus insistant, parce que répétitif, qu'elle subissait était relatif à son incapacité à engendrer des enfants : Femme stérile, ventre maudit, défaut de fabrication, une anomalie, aucune des qualités requises, rien d'une femme !

B- La violence physique subie par la protagoniste

La violence physique sévissait au même temps que cette violence morale. Elle s'exprimait en gifle, cou de point ou encore coup de pied. Des actes de violence qui étaient commis en toute conscience puisque leur auteur veillait à ce que personne n'en sache rien de peur des sanctions qui s'imposaient dans un Etat de droits. Ces derniers étaient tempérés de façon à ne pas laisser de trace : « Les gifles étaient fortes. Mais pas assez fortes pour laisser des traces sur mon visage » (Bey 2018, 186). Même dans l'acte le plus intime, communément appelé l'acte d'amour, la violence était présente et rendait l'acte : « Douloureux parfois, sale, répugnant, violent, avilissant. » (Bey 2018, 145) Une violence qui avait lieu sans raison explicite autre que celle de lui permettre d'« exercer ses droits » (Bey 2018, 185).

C- L'acte criminel : expression d'un juste retour de violence

Cette violence subie par la protagoniste va s'amasser en elle jusqu'à provoquer un déséquilibre au niveau de sa psyché caractérisée par le renversement du rapport de force entre sa persona et son ombre : « une femme est possédée par son animus lorsqu'elle est en prise avec des idées violentes et agressives et que son mode d'expression s'appuie sur une argumentation intempestive. » (Sedillot 2003, 182). Pour sa part, cette violence va s'exprimer essentiellement par cette idée de meurtre commis en toute violence : « Le crime que je voulais, que j'allais commettre, ne pouvait s'accommoder ni de tergiversations ni de calculs » (Bey 2018, 88), parce qu'elle ressentait « une irrésistible attraction pour la violence. » (Bey 2018, 88)

Cette pensée va s'installer en elle et puiser sa force de toutes les insultes et les coups que lui infligeaient son mari créant en elle une certaine euphorie : « Je n'ai jamais été aussi légère et enjouée que pendant les quelques semaines qui ont précédé le meurtre de l'homme. » (Bey 2018, 89). Cette euphorie face au projet de meurtre qui commençait à germer dans sa tête est le deuxième symptôme de son déséquilibre psychique puisque l'idée de meurtre, même s'il est prémédité, est supposée s'accompagner de sentiments négatifs comme : la peur, la colère, la haine. L'émotion de l'euphorie rattachée à ce projet criminel révèle un déficit au niveau de l'intelligence émotionnelle définie comme étant « la capacité à raisonner au sujet des émotions, à générer les émotions adéquate » (Mikolajczak et al. 2020, 05). Le renversement du réceptacle de la violence qui va à la suite de cet incident devenir une source de violence va avoir lieu par l'intervention de deux éléments : le premier est une phrase entendue à la télé : « En ces circonstances douloureuses où l'Algérie est traîtreusement poignardée alors qu'elle essayait d'alléger son fardeau... » (Bey 2018, 55). Dans celle-ci, il y a le lexique de la souffrance (douloureuse, fardeau) qui met en avant le motif, on y retrouve le participe passé « poignardé » qui suggère le poignard comme outil de crime à envisager et l'adjectif « traîtreusement » qui propose un mode d'exécution ; le deuxième élément est

l'affront que lui adresse son époux : «D'un mouvement du menton, il m'ordonne de retourner dans ma niche» (Bey 2018, 56), et dans lequel on retrouve le poids de l'injonction et le rapprochement de la figure animal du chien. La jonction de ses deux éléments a amené la protagoniste à passer à l'acte : «Ce sont des mains qui ont planté un couteau dans un corps d'homme. Par trois fois.» (Bey 2018, 191).

Ce qui vient soutenir cette thèse de déséquilibre passager, c'est l'amnésie qui survient juste après le crime pour protéger la protagoniste d'un acte qu'elle n'assume pas ou pour signifier que ce meurtre commis est un acte inconscient exécuté par son ombre émergente. Elle dit : «Au moment où assise dans ma cuisine j'attendais le lever du jour comme une délivrance, j'avais fait le vide dans ma tête ou plus exactement, un vide s'était fait dans ma tête. Un vide salutaire. Sans doute un réflexe de survie.» (Bey 2018, 56).

3-Conséquences du passage à l'acte

Les conséquences du passage à l'acte de la protagoniste se manifeste sur trois plans : le plan personnel, le plan familial et le plan sociétal.

A- Le plan personnel

Sur le plan personnel, celle -ci se trouve affectée dans son héritage identitaire nominatif. En commettant son acte qui exprimait clairement son insubordination à l'autorité maritale, elle rejetait toute l'éducation reçue qui l'adjurait à se soumettre à son tuteur, et se positionnait de ce fait en opposition à ses parents. Estimant ne plus mériter de faire partie de sa famille parce qu'elle est allée à l'encontre de ce qu'on lui a inculqué, elle se détache du premier lien qui la relie à eux, son nom : «j'ai effacé mon identité et le prénom que mes parents ont choisi pour moi le jour de ma naissance.» (Bey 2018, 15).

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la narratrice-personnage n'est présente dans le texte qu'à travers le pronom déictique «je» ou la troisième personne du singulier pour tenter de créer une certaine distance avec cette autre qui est « elle ». Elle est présente aussi à travers le substantif privatif «La Dénommée» qui fait référence à sa perte d'identité, ou encore, les qualificatifs relatifs à son acte comme : «la coupable», «l'accusée», «l'auteure du crime», «l'inculpée», «la détenue», «le numéro d'écrou ou matricule F277 », «la criminelle», «la Folle», «le monstre d'insensibilité», «le bourreau», «la meurtrière», «l'ex-détenue». Ces derniers interviennent pour définir sa nouvelle identité : «Pour la société ce mot est ce qui me définit à l'exclusion de tout autre. Je ne suis plus ni la femme de ni la fille de. Je n'ai plus ni filiation ni appartenance.» (Bey 2018, 31).

B- Le plan familial

Sur le plan familial, le passage à l'acte de la protagoniste entraîne un rejet total de la criminelle de la part de sa mère qui tente d'effacer son existence en faisant en sorte de ne pas la voir et de ne pas entendre parler d'elle : «Ma mère n'est jamais venue me voir en prison. Après mon incarcération, elle a interdit à tous les membres de la famille de prononcer mon nom devant elle» (Bey 2018, 76), de la part de tous les membres de la famille qui ont obéi à la volonté de la mère sauf les figures masculines : le père et le frère de la criminelle. Ces derniers, en intervenant au niveau financier et devant le voisinage, voulaient se porter garant pour qu'elle puisse exister dans la société, une société d'homme qui ne se priverait pas de s'acharner sur un bien sans possesseur : «Une caution masculine, nécessaire et suffisante puisqu'elle est masculine» (Bey 2018, 39). Cependant, ces derniers ne pouvaient pas l'assumer dans leur vie de tous les jours, ils ne pouvaient pas assumer son acte et se devaient de créer une certaine distance. Pour le père, cette distance s'opérait par son refus de lui rendre visite en prison. Pour le frère, elle s'exprimait dans le fait qu'il l'ait laissée vivre seule dans son appartement parce que : «Dans la famille, personne n'était disposé à m'accueillir.» (Bey 2018, 22). Cependant, cette solitude qui résultait du rejet des gens de sa famille n'était pas pour lui déplaire : «Pour la première fois de toute mon existence, j'allais vivre seule. Merveilleusement. Définitivement seule.» (Bey 2018, 23). Cela lui permettait de se retrouver, de s'appartenir, de se soustraire aux poids du tutorat, d'être libre de parler ou de se taire, d'agir ou de rester passif. Elle pouvait enfin disposer de sa personne.

C- Le plan sociétal

Après son crime, la protagoniste est amenée à fréquenter une société de criminelles. Elle y côtoie beaucoup de ces femmes libres que sa mère maudissait mais elles n'arrivent pas à se fondre dans la masse en raison de ce sentiment d'infériorité qui continue à la poursuivre. En prison elle se transforme d'une «machine multifonctions» à une «plume» pour ses codétenues. Elle s'occupe de leur lettre et de remplir les différents formulaires qu'on lui présente. Elle n'est pas seule et est obligée de se soumettre au règlement intérieur de la prison et aux règles tacites des prisonnières. A sa sortie, et malgré la caution masculine qu'elle avait, elles se trouvent exposées aux persécutions des voisins qui ne l'acceptaient plus parmi eux : «Pierres jetées contre les vitres, porte barbouillée de peinture rouge, inscriptions menaçantes et/ou obscènes sur les murs extérieurs de l'appartement, ordures déversées devant la porte et bien d'autres façons, parfois très ingénieuses» (Bey 2018, 109). Un traitement qui la replonge dans la peur dans laquelle elle vivait avant son passage à l'acte. Cependant, ces deniers avaient fini par accepter son existence parmi eux sans la mêler à eux. Pour sa part à elle, elle continuait à vouloir s'effacer pour qu'on ne la remarque pas : elle sortait tôt pour faire ses courses, n'ouvrait la porte à personne, ne tissait aucun lien avec qui que ce soit jusqu'à l'arrivée de Farida. Alors qu'elle croyait construire une nouvelle amitié, l'écrivaine l'utilisait comme toutes ses fréquentations précédentes : elle était l'encre de sa plume. Mais une fois le témoignage de cette ex-détenue recueilli, elle s'est détachée sans l'en avertir : «Voilà plus d'une semaine qu'elle n'est pas venue.» (Bey 2018, 224).

De cette analyse, il ressort beaucoup de similitudes entre la vie de la protagoniste avant et après son passage à l'acte. Ce dernier n'était point pour se soustraire à l'obéissance ou à la dominance du mari, puisque l'obéissance aux ordres, le harcèlement moral ainsi que le poids du sentiment d'infériorité ont de tout temps été du lot de celle-ci : avant et après son mariage, avant et après sa sortie de prison. En analysant le comportement du mari, nous nous sommes rendu compte que la différence consistait en la nature de la violence exercée sur sa personne. Avec son mariage, la narratrice subit une violence qui lui était inconnue jusqu'alors : la violence physique. Elle dit d'ailleurs : «La première fois qu'il m'a frappée, je n'ai pas crié.» (Bey 2018, 125). Son silence, son absence de réactivité viennent ici souligner le choc du coup auquel elle ne s'attendait pas et qu'elle n'arrivait pas à comprendre. Cette transgression faite qui la dépossédait de son corps avait fini par impacter sur son psychique et c'est ce qui l'a poussé à passer à l'acte. Si le crime commis a eu pour conséquence de la reléguer au rang de Paria condamnée à purger sa peine pour l'état et pour la société, cela lui aura permis néanmoins de reprendre possession de son corps.

Conclusion

En conclusion, c'est la dissociation de deux segments indissociables initialement qui a provoqué chez la protagoniste une certaine aliénation qui va l'amener à passer à l'acte. En franchissant les règles sociétales mais aussi celles du comportement raisonnable, celle-ci plonge dans une sorte d'entre-deux¹ qui vient maintenir son état d'inconfort et son sentiment d'insignifiance. Placée entre la fille de bonne famille et la dévergondée, elle n'est acceptée dans aucune de ces deux sociétés, libérée de son mari, elle n'est plus libre de ses agissements, surveillée par sa famille et son voisinage prêts à la rejeter au premier écart, définie par un crime dont elle n'a plus le souvenir, elle est une criminelle pour la société mais non pour soi puisque c'est la «conscience-mémoire»² qui définit notre identité. Cet acte criminel a eu pour conséquence de la plonger dans le seuil même des territoires, ces lignes de démarcation communes aux espaces mitoyens qui tiennent des deux sans en être assumer d'aucun d'eux : la bonne société et la société criminelle ; la raison et la folie.

¹ François Jullien en propose la définition suivante : «espace plein de choses communes, au croisement de deux ensembles» (Anacleria, 2016)

² « Sans la mémoire, le moi n'existe plus » (Eustache 2013, 139)

References

- Bourdieu, Pierre. 2002[1998]. *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Direche-Slimani K., Znaïen N. et Dusserre A. 2023. *Chapitre 12, La décennie noire algérienne*, Dans : K. Direche-Slimani, N. Znaïen & A. Dusserre (Dir). *Histoire du Maghreb depuis les indépendances: États, sociétés, cultures* (pp. 263-273). Paris : Armand Colin.
- Agnoletti, Marie France. 2016. *La perception des personnes : psychologies des premières rencontres*. Malakoff : Dunod.
- Bey, Maïssa. 2018. *Nulle autre voix*. La Tour d'Aigues : L'Aube.
- Mikolajczak, Moira ; Quoidbach, Jordi ; Kotsou, Ilios et Nelis, Delphine. 2020[2014]. *Les compétences émotionnelles*. Malakoff : Dunod.
- Djaout, Tahar. 2018. *La haine devant soi*. Dans : L. Labter. *Journalistes algériens 1988-1998: Chronique des années d'espoir et de terreur* (pp. 70-72). Alger : Chihab.
- Marc, Edmond, (2005 [1992]), *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, Malakoff, Dunod.
- Cheval, Elodie. 31/01/2005. *Quand il gagne moins qu'elle*. Paris : L'Express.
- Le Grand, Marie Dominique et Picciola, Liliane. 2003. *Propos sur la laideur et les muses II, Figuration et défiguration de la beauté*. Université Paris X : Littérales n°32.
- Eliade, Mircea. 1991. *Aspects du mythe*. Paris : Gallimard.
- Dufief, Pierre Jean. 2000. *Les écritures de l'intime : la correspondance et le journal*. Actes du colloque de Brest 23.24.25 octobre 1997. Paris : Honoré Champion.
- 2013. *La violence dans tous ses états : cahier des résumés*. Colloque international interdisciplinaire : 12-14 novembre 2013. Paris : L'Harmattan.
- Eustache, M.-L. 2013. *Conscience, mémoire et identité*. Malakoff : Dunod.
- Ricoeur, Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Anacleria, Valentina. 2016. *L'invasion de l'imaginaire du lecteur dans la littérature-monde, Réflexion à partir de la pensée de François Jullien*. IRIS, n° 37.
- Rusinek Stéphane. 2014 [2004]. *Les émotions : Du normal au pathologique*. Malakoff : Dunod.
- Zweig, Stefan. Trad. Rella, Alzir et Bournac, Olivier. 1926. *La confusion des sentiments*. Edition du groupe « Ebooks libres et gratuits ».
- Heritier, Françoise ; Nancy, Jean-Luc ; Green, André ; Regy, Claude et Ameisen, Jean Claude. 2007. *Le corps, le sens*. Paris : Seuil.